

avril 2026

Essaimage artificiel : le plateau Snelgrove

Lors d'une dernière soirée au rucher-école, Pascal a présenté différentes techniques pour diviser une belle colonie et obtenir de nouvelles ruchettes populeuses et pleines de vie. Vous retrouverez son exposé [ICI](#) à condition d'être identifié sur le site du RE.

Aujourd'hui, je voudrais mettre en avant une technique peu utilisée mais qui ne manque pas d'intérêt puisqu'elle permet

- de laisser sur place la souche et la division
- de faire une récolte, car les butineuses sont appelées à remplir la hausse.

Cette méthode s'intitule : la division avec le plateau Snelgrove. Celui-ci est à la base [un plateau Barasc](#) modifié.

Je vous laisse lire trois documents sur l'utilisation du plateau Snelgrove :

Document 1

Document 2

Document 3 (redite du document 1)
(Ctrl + clic pour ouvrir les documents en lien)

Mortalité massive des abeilles. Que faire?

Un rucher est considéré comme atteint d'une mortalité massive aiguë d'abeilles adultes lorsque brutalement et sur une période inférieure à 15 jours au moins 20% des colonies ou au moins 1 colonie lorsque le rucher en compte 2 à 5 ou 2 lorsqu'il en compte 6 à 10 sont atteintes de mortalité

Une colonie est considérée victime de mortalité massive aiguë d'abeilles adultes lorsque, brutalement et sur une période inférieure à 15 jours, une des caractéristiques suivantes est vérifiée :

des abeilles adultes sont retrouvées mortes ou moribondes sous forme d'un tapis devant ou dans la ruche (volume d'abeilles touchées supérieur à un litre),

la colonie est victime de dépopulation (hors essaimage), c'est à dire qu'il y a disparition d'une grande partie des abeilles adultes avec présence dans la ruche d'une population très réduite d'abeilles avec présence de couvain, de réserves de miel et de pollen en quantité.

En cas de mortalité massive aiguë, il faut contacter très rapidement la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) et donc s'adresser directement à Elise Fuzeau au 05 47 41 33 94 Si absence Téléphone 05 47 41 33 80 (accueil de la DDPP)

La stupéfaction et la tristesse nous envahissent quand notre rucher est victime de mortalité.

Lorsque cela arrive il faut agir vite. **Appeler également le GDSA64**

Comme vous le savez, tous les caractères de couleur bleue sont des liens. Vous pouvez cliquer! Ctrl + clic pour ouvrir les documents en lien

